



MesP@rcelles – Sérénité

Je souhaite déléguer la conformité de mes enregistrements, liés aux règles de la conditionnalité des aides PAC.

➔ **Nous vous accompagnons pour la tenue à jour du registre phytosanitaire, du plan de fumure prévisionnel et du cahier d'épandage.**

Qui est concerné ?

Tout agriculteur abonné à MesP@rcelles (cf. fiche éponyme)

Notre prestation

Nous vous accompagnons pour :

- la création de l'assolement,
- la saisie des interventions parcellaires et du cahier d'épandage,
- le calcul des doses d'azote et l'établissement du plan de fumure prévisionnel.

Vous recevez par mail votre plan de fumure prévisionnel, le cahier d'épandage, le registre phytosanitaire, l'état des stocks disponibles, des fichiers constituant la déclaration PAC.

Nos +

Nous vous garantissons une conformité vis à vis des exigences de la Directive Nitrates et de la Santé du végétal. Vous êtes assuré du signalement par mail de toute incohérence, d'une remise à jour de vos données chaque mois, et d'une cohérence de vos stocks (engrais, phytos, semences...)

DUREE

6h30

NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire
+ Abonnement MesP@rcelles

NOTEZ-LE

2 rendez-vous sur l'exploitation puis 1 à l'antenne
Chambre
100€ de réduction pour les
adhérents au service de
gestion



Contact :

Service concerné : Service Technique et Economique
Téléphone : 01.39.23.42.40

